19 MARS 2021

Enquête publique , observations. Parc Éolien GRAND CERISIER C E P E Grand Cerisier.

Messieurs,

Ayant appris qu' il était question d' établir un parc éolien de grande envergure dans ma région , je viens vous demander instamment de reconsidérer votre projet. Il est inadmissible de voir s' installer dans des villages et des sites (églises fortifiées) classés, ces monstres de métal qui dénaturent le paysage et éloignent les oiseaux à plusieurs kilomètres à la ronde. Nous avons la chance de vivre dans un lieu protégé de la pollution et nous sommes fiers de notre nature et de notre bocage préservés. De quel droit venez-vous envahir notre région , pourquoi d' autres régions moins belles et plus ventées que la nôtre ne sont-elles pas choisies de préférence ? Ou pourquoi pas un parc éolien marin , à l' instar d' autres pays et loin des côtes ? La transition énergétique peut se faire d' une toute autre manière, sans pour autant pénaliser les campagnes de France . En espérant que vous tiendrez compte de l' opinion de la population qui habite ces campagnes et devrait être la seule à prendre une décision, puisqu' elle est la seule concernée.

Cordialement, Mme

originaire de Brunehamel (Thiérache).

OBSERVATION 24

20 mars 2021

A Monsieur le commissaire enquêteur Didier Lejeune

Monsieur le commissaire,

Par la présente, je vous prie de comptabiliser mon désaccord à propos du projet d'installation du parc d'éoliennes Grand Cerisier qui menace le patrimoine et le paysage unique de la Thiérache concernant notamment les communes

Coingt, Nampcelles-la-Cour, Dagny-Lambercy, Harcigny, Plomion, Bancigny, Jeantes, Saint-Clément, Besmont, Iviers, Vigneux-Hocquet, Cuiry-lès-Iviers, Dohis, Hary, Burelles, Renneval, Morgny-en-Thiérache, Braye-en-Thiérache et Thenailles.

Mon opinion est NON à l'installation du projet de parc éolien Grand Cerisier ainsi qu'à toute possibilité pour le promoteur du projet de pouvoir "apporter" le projet à un stade ultérieur -ne nécessitant pas de nouvelle étude-.

J'ajoute mon nom à la liste des signataires de la pétition ouverte à ce sujet:

08360 Château-Porcien

Née en Thiérache à Rozoy sur Serre, Aisne

Membre du Conseil d'administration de la SHNA, Société d'Histoire Naturelle des Ardennes

Membre de l'association Nature et Avenir

Membre et fondatrice de l'association Plantes et Savoirs en Ardennes

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de ma respectueuse considération.

21 mars 2021

Je déclare être contre l'installation prévue de 9 éoliennes sur le territoire des communes de Coingt , Nampcelles-la-Cour, et Dagny-Lambercy

OBSERVATION 26

21 mars 2021

Je suis contre l'implantation de ces éoliennes au milieu des beaux villages de Thierache qui ont vocation d'accueillir des « touristes » en quête de quiétude et de nature vraie et ne veulent pas subir les conséquences néfastes de ces « engins » sur leur santé .

OBSERVATION 27

21 mars 2021

Bonjour, je suis contre ce projet éolien pour plusieurs raisons:

Non respect du principe de précaution. Il n'y a pas d'études sur l'impact des éoliennes sur la santé humaine à ma connaissance. La seule étude produite sur les effets sur les animaux ont démontré que ces engins modifient le comportement des animaux sur 3 kilomètres (étude anglaise à ma disposition)

Implantation trop près des élevages. Il y a trop d'élevages (bovins, ovins, caprins, aviaires) dans cet région pour implanter des éoliennes sans avoir de réelles études qui affirmeraient leur innocuité. Si des effets néfastes apparaitraient après la mise en marche de ces machines il serait aisé pour les éleveurs de démontrer leur implication. Les vétérinaires fournissent un bilan sanitaire aux éleveurs chaque année qui reprend leur pertes et pathologies de l'année précédente. Il sera donc simple de comparer les situations sanitaires avant et après mise en route des éoliennes.

OBSERVATION 28

Pourquoi sommes nous contre les éoliennes ?

Les éoliennes d'une hauteur de 180 mètres devraient se trouver A 1800 mètres au plus près des habitations alors qu'elles vont être A 658 mètres.

Quel impact sur la santé des hommes et des animaux.

Pourquoi 25 pourcent des Hollandais et Belges ont fui leur pays pour le calme le repos les nuisances sonores et visuelles.

La thierache qui n'a pas beaucoup d'atouts financiers attirait les touristes et autres par son paysage unique, on le lui prend pour lui laisser un paysage dénaturé.

Il y a pourtant d'autres solutions.

Pourquoi on ne construit pas de barrages sur les rivières et cours d'eau qui ne manquent pas.

Les anciens employaient cette méthode beaucoup moins coûteuse exemple Coingt était desservi en électricité par le barrage de Bucilly.

Pourquoi n'insiste t'on pas auprès des habitants ou fermiers pour poser des panneaux photovoltaïques tout le monde y retrouverait son compte.

Traversée du village plus de 1000 camions en gros tonnage non seulement pour Coingt mais encore pour Danny Lambercy.

Là chaussée venant d'être rénovée et bien derrière tous ces transports elle sera complément détruite.

Le 21 mars 2021

02360 coingt

22 MARS 2021

Messieurs, Mesdames,

Suis native, de la Thiérache et y réside depuis plus de 60 dans ce magnifique bocage, seule richesse de ce terroir, où beaucoup sont revenus y vivre espérant y trouver du bien être loin des nuisances. Des étrangers depuis 50 dans visitent ce terroir et investissent dans l'immobilier, mais envisagent à regret de revendre rapidement si l'implantation d'éoliennes se poursuit.

Aujourd'hui quel massacre, tous ces petits villages pittoresques encerclés d'éoliennes, quel gâchis! Sans parler de tous les pathologies constatées et vérifiées sur les humains et le monde animal, un exemple indéniable la baisse de la production des vaches laitières qui ruinent les producteurs, ainsi que la faune très touchée, pertubant la reproduction.

L'inconfort des resonnances du matériel éolien est très percutant au delà des distances respectées. Dans la situation actuelle difficile à vivre et perturbante respectons la vie au delà des enjeux financiers et politiques.

OBSERVATION 30

22 mars 2021

Comment massacrer une si belle région avec l'implantation de ce parc éolien , c'est une catastrophe pour nous tous ! Je dis NON à un tel projet et m'associe à votre révolte !

OBSERVATION 31

22 mars 2021

Monsieur.

Je suis tout simplement sous le choc ayant appris il y a quelques jours l'implantation d'un parc éolien en Thiérache "Le Grand Cérisier" au beau milieu des églises fortifiées de la Thiérache, je cite:

Le projet s'inscrit dans l'entité paysagère « les églises fortifiées de la Thiérache », à forte valeur patrimoniale (nombreuses d'entre elles sont classées monuments historiques), au sein de zones d'enjeux connus pour les espèces d'oiseaux la Cigogne noire et le Milan royal, deux espèces protégées et menacées. L'éolienne E8 est à 670 m de l'habitation la plus proche.

C'est une honte!

Originaire de Thiérache je ne pensais pas que l'on puisse envisager de saccager à ce point ce paysage et ce patrimoine.

Je suis totalement opposé à ce projet

22 mars 2021

Messieurs.

Comment peut-on imaginer vouloir détruire à ce point une région qui fait partie de notre patrimoine avec son bocage et ses églises fortifiées en implantant un parc éolien en Thiérache "Le Grand Cerisier" je cite:

Le projet s'inscrit dans l'entité paysagère « les églises fortifiées de la Thiérache », à forte valeur patrimoniale (nombreuses d'entre elles sont classées monuments historiques), au sein de zones d'enjeux connus pour les espèces d'oiseaux la Cigogne noire et le Milan royal, deux espèces protégées et menacées. L'éolienne E8 est à 670 m de l'habitation la plus proche.

L'appellation :Le Grand Cerisier " est une véritable provocation .N'y a-t-il pas quelqu'un au gouvernement pour défendre notre patrimoine , le bien de tous . Je suis totalement opposée à ce projet.

OBSERVATION 33

22 mars 2021

Nous disons NON!!!!

Non, à l'implantation des éoliennes! Non, au projet Fache! Non, au projet Chemin du Chêne! Non, au projet Grand Cerisier!

Nous disons OUI aux panneaux solaires!!!

Cordialement,

OBSERVATION 34

22 mars 2021

Bonjour Madame ou Monsieur

Je suis contre le projet éolien grand cerisier proche de mon habitation et néfaste pour la santé.

Il y a un passage migratoire de cigogne noir de Milan royal mais aussi de grue.

Ensuite parlons des pollution visuel lumineuse sur notre beau paysage de la commune de Coingt et de l'église fortifié de Jeante.

Deplus il y a une diminution de la valeur marchande de nos habitation

Cordialement.

M. de Coingt.

22 mars 2021 02360 Brunehamel

A l'attention des responsables de ce projet,

Bonjour Messieurs,

J'apprends avec effroi qu'on envisage d'implanter des éoliennes dans la région de Plomion, Coing, Dagny-Lambercy, Jeantes...

Comment peut-on abîmer tous ces beaux paysages de Thiérache et dévaluer notre patrimoine que représentent les églises fortifiées! Déjà on a complètement défiguré les paysages de Dizy-le Gros, Lislet, Montcornet... En arrivant de Rozoy, on ne voit plus que cette forêt d'éoliennes! ça suffit !!! Pourquoi en vouloir ainsi à la Thiérache? Des éoliennes, on n'en veut pas, on n'en veut plus!!!

J'ai déjà écrit au Préfet de l'Aisne pour dire mon mécontentement et je vous renouvelle ma ferme opposition à cette implantation dans les environs de Brunehamel, Coing, Plomion, etc, et dans toute la région.

J'espère qu'il en sera tenu compte avant de faire de tels dégâts.

Cordialement

OBSERVATION 36

22 mars 2021

OBJET: Enquête publique Madame, Monsieur, Bonjour,

Je suis contre le projet éolien sur les communes de: Coingt, Dagny -Lambercy, Jeantes, Nampcelles-La-Cour, et Plomion.

Pour ma part elles se trouvent à environ 700m de mon habitation, ce qui génère des ondes négatives avec les infrasons, les nuisances sonore; et la pollution lumineuse . Dégradation du paysage..

Par contre je trouve qu'il y a un manque de respect , concernant nos églises fortifiées (PATRIMOINE), Proche du parc éolien " JEANTES".

D'autre part nous avons un passage migratoire "Cigogne Noire, j'ai des photos et vidéo" Milan Royal et Grue. Nous sommes proche de la forêt Domaniale sans oublier les Chauves-souris et insectes.

Il y aura aussi un impact sur les valeurs immobilières des Habitions proche de celles-ci.

Sans oublier les dommages et dégradations sur la voie communale et les habitations de fin 1700 , suite aux passages intensifs des camions "Béton ", et des éoliennes, etc...)

En espérant que vous tiendrez compte de ce courrier.

Cordialement. Mr et Mme 02360 COINGT